

Transport de matières dangereuses



Bonnat est traversé par une canalisation enterrée de transport de gaz sous pression.

Consignes de sécurité :

- AVANT :**
- Savoir identifier un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matières transportées ;
 - Connaître le signal d'alerte et les consignes de confinement

- PENDANT :**
- Si vous êtes témoins d'un accident :
 - supprimer toute source de feu ou de chaleur, ne pas fumer
 - Éloigner les personnes à proximité et se mettre à l'abri
 - donner l'alerte (sapeurs-pompiers, police, gendarmerie, SAMU...) en précisant le lieu exact, la nature du danger et l'étiquetage du véhicule si possible
 - Attendre les consignes des autorités et les appliquer

Le radon

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, présent dans la croûte terrestre (particulièrement dans les sols granitiques). Il est inodore et incolore et se diffuse dans l'air, à très faible concentration.



Bonnat est classée en potentiel radon élevé, catégorie 3 (sur une échelle de 1 à 3) par l'institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN).

Les actions préventives : l'Information Acquéreur - Locataire (IAL) est obligatoire pour les communes de cette catégorie.

Des mesures de protection simples comme l'étanchéité des bâtiments ou l'aération qui permettent de réduire le risque.

Les bons réflexes dans tous les cas :



Lorsque l'alerte retentit :

Ne téléphonez pas : (sauf pour donner l'alerte au 18, 17, 112)

Le réseau téléphonique doit rester disponible pour les services de secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants sont là pour assurer leur sécurité.

Ils sont formés pour appliquer le Plan Particulier de Mise en sûreté (PPMS) en cas d'alerte.



Écoutez la radio :

France Bleu Creuse : 94.3 GUERET



Coupez le gaz et l'électricité

Respectez les consignes données par les autorités.

KIT DE SURVIE

Il est conseillé de mettre en place un kit de survie avant la survenue d'un événement dommageable. Ce kit doit être connu des personnes vivant sous votre toit pour assurer son efficacité totale. Il comprend :

- Une radio
- Une lampe de poche
- des bougies et des allumettes
- de l'eau potable
- une trousse à pharmacie
- ses médicaments urgents
- les papiers importants
- des vêtements de rechange
- des couvertures



Numéros d'urgence

N° européen de secours : 112

Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17



DICRIM



Le DICRIM, Quésako ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'évènement.

Les risques majeurs répertoriés sur la commune :



tempêtes fréquentes



chute abondante de neige



sismicité



radon



inondation lente



transport de marchandises dangereuses



Une version complète du DICRIM est disponible en Mairie et sur le site internet de la Commune

Inondations



inondation lente

Les inondations à Bonnat, plutôt lentes et durables (inondation de plaine), sont occasionnées par le débordement de la Petite Creuse.

L'historique des principales inondations mentionne, pour la petite Creuse, une crue centennale en octobre 1960 et une crue significative récente en 1982 (période de retour estimée à 30 ans). Les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) ont été atteintes en 1960 au lieu-dit « Le Moulin de la Tourette » avec 1 m d'eau dans la maison.

Les actions préventives : la connaissance du risque est présentée dans l'Atlas des Zones Inondables (AZI) de la Petite Creuse.

La prise en compte du risque inondation dans l'aménagement est assurée par l'application de l'arrêté préfectoral du 8 août 1984 pris dans le cadre de l'article R.111-3 abrogé du code de l'urbanisme.

AVANT : • Se tenir informé de la météo (radio, TV, internet (<https://vigilance.meteofrance.fr>))

- Mettre hors d'eau les meubles, objets et produits polluants
- Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz
- Aménager les entrées possibles d'eau
- Amarrer les cuves (gaz, fuel)
- Repérer les stationnements hors zone inondable

PENDANT : • Écouter France Bleu Creuse Gueret : fréquence 94.3 pour s'informer de la montée des eaux.

- Se réfugier en un point haut préalablement repéré (étage ou colline)
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
- Ne pas s'engager sur une route inondée

APRÈS : • Aérer et désinfecter à l'eau de javel

- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche
- Chauffer dès que possible
- Ne pas consommer l'eau du réseau de distribution sans l'autorisation des services sanitaires, si une alerte a été donnée

Les événements météorologiques



chute abondante de neige

Les chutes de neige, le verglas, la grêle, de même que le vent violent peuvent perturber les réseaux routiers. Ils peuvent également être à l'origine de coupures d'électricité.



tempêtes fréquentes

Le risque dans la commune Les événements météorologiques à BONNAT consistent en des vents violents (ou tempête), des orages mais aussi des épisodes de neige et/ou verglas exceptionnels. L'historique des principaux événements météorologiques mentionne notamment les violentes tempêtes de novembre 1982 et décembre 1999 et l'épisode neigeux de l'hiver 2007, ce dernier ayant entraîné l'interruption de l'alimentation électrique des foyers et des communications.

Météo France diffuse une carte de vigilance des situations estimées dangereuses dans les 24 heures à venir sur : www.meteofrance.com

L'état de vigilance se décline en 4 niveaux :

- **Vert** : pas de vigilance particulière
- **Jaune** : soyez attentif
- **Orange** : soyez très attentifs, des phénomènes dangereux sont prévus
- **Rouge** : une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.

Vigilance **Orange** : limiter les déplacements

Vigilance **Rouge** : Éviter les déplacements

Chute de neige abondante, verglas :



- Prévoir un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée



Tempête, vent violent, orages et fortes précipitations :



- Fixez les objets que vous ne pouvez pas rentrer, rentrez les tables, chaises, parasols...
- Attention aux chutes de branches et objets divers



- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Évitez de sortir, ne vous abritez pas sous les arbres



- Visibilité réduite, risque d'inondation
- Ne vous engagez pas sur une voie immergée



Alerte canicule

- Hydratez-vous régulièrement et ne buvez pas d'alcool
- Restez au frais
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les fenêtres et les volets le jour, et aérez la nuit
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Plan grand froid



- Nourrissez-vous convenablement
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable de 19 degrés
- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de productions d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement de vos ventilations.

Risques sismiques



sismicité

Les séismes sont, avec le volcanisme, l'une des manifestations de la tectonique des plaques.

Le zonage sismique de la France est composé de 5 niveaux :

- zone 1 : sismicité très faible
- zone 2 : sismicité faible
- zone 3 : sismicité modérée
- zone 4 : sismicité moyenne
- zone 5 : sismicité forte

Bonnat est située en zone 2 (aléa faible) sur une échelle de 1 à 5 de sismicité.

Quatre épicentres ont été localisés à Mortroux les 22 mai et 9 juin 1991 et les effets de séismes plus lointains ont déjà été ressentis.

LES BONS REFLEXES :

- Se mettre à l'abri (à l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse, et s'éloigner des fenêtres; à l'extérieur : ne pas rester sous les fils électriques et sous ce qui pourrait s'effondrer ; en voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.)
- Se protéger la tête avec les bras
- Ne pas allumer de flammes